

2022



PORTAGE DE  
**REPAS**  
À DOMICILE



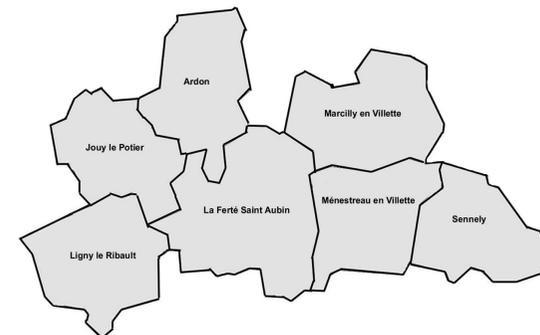
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
**PORTES DE SOLOGNE**

Cellule Portage de Repas  
02 38 64 61 36

Vous habitez sur les communes de Ardon,  
Jouy le Potier, La Ferté Saint-Aubin,  
Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette,  
Ménéstreaux-en-Villette ou Sennely,  
et vous éprouvez des difficultés  
pour confectionner vos repas ?



Notre service de portage de repas est  
adaptable, souple et réactif.  
Nous nous efforçons  
de répondre à vos besoins  
quelle que soit votre situation.



Pour contacter votre Mairie :



02 38 45 84 16



02 38 45 80 13



02 38 64 61 36

LA FERTE  
SAINT AUBIN  
LA VERTUE SOLOGNE ET VIN DE LOIRE



02 38 45 42 01



02 38 76 10 19



02 38 76 90 35

MÉNESTREAU-EN-VILLETTE



02 38 76 93 14

Sennely



02 38 64 61 36

PORTAGE DE  
**REPAS**  
À DOMICILE

**Ansamble**  
Val de France  
Restauration et services au plus près des territoires



**Possibilité de vous restaurer 7J/7**

Livraison quotidienne en semaine  
entre 8h30 et 12h00  
(pas de livraison les samedi et dimanche)



**Les repas sont livrés en décalé :**



**Jour de livraison :**

**Jour de consommation :**

Lundi

Mardi

Mardi

Mercredi

Mercredi

Jeudi

Jeudi

Vendredi et Samedi

Vendredi

Dimanche et Lundi



**Repas élaborés par une diététicienne**



**Différents types de régimes possibles :**

- \* régime normal (deux choix possibles chaque jour : menu A ou menu B)
- \* régime pauvre en sel
- \* régime pauvre en sucre et en graisse
- \* régime confort digestif
- \* repas « facile à manger »



**Possibilité de commander un potage pour le soir**

- \* Aucun supplément à payer



**Sans engagement de durée**

- \* Les commandes se font semaine par semaine (du lundi au dimanche).
- \* La commande prévisionnelle est passée une semaine à l'avance (toute modification pour convenance personnelle doit donc respecter ce délai de 7 jours).
- \* **En cas d'urgence**, l'annulation ou la commande d'un repas supplémentaire doit être fait au plus vite (entrée ou retour d'hospitalisation), le repas est livré sous 48h maximum, hors weekend.



**Vous choisissez, chaque semaine, la fréquence de vos repas**

Exemple :

- lundi, jeudi, samedi pour une semaine
- lundi et samedi pour la semaine suivante
- Mardi, mercredi, jeudi et dimanche pour la semaine encore après...



**Prix du repas, avec ou sans potage**

(une fois la déduction faite de la participation financière de la Communauté de Communes des Portes de Sologne)

**Tarif au 01/01/2022**

